

## Le grand classique de la fausse donation

Régulièrement, vous recevez de bonnes nouvelles sur votre messagerie. Trop bonnes pour être vrai, pensez-vous ? Et vous avez raison.

Le Réseau anti-arnaques décrypte pour vous la proposition, diffusée le 20 mai 2017, et intitulée « Message confidentiel de donation ». Elle émane d'un certain **BODART PIERARD**.

Première étape : vous indiquer que le mél est le seul moyen de le contacter ;

Deuxième étape : vous préciser qu'il ne s'agit pas d'une blague ;

Troisième étape : vous informer de sa maladie (*un cancer à la gorge en phase terminale*) ;

Quatrième étape : vous indiquer que, en l'absence de famille proche, il souhaite effectuer une donation en votre faveur de 550 000 € ;

Cinquième étape : justifier le fait qu'il a choisi de vous désigner comme bénéficiaire, (*« J'ai déjà versé mon argent à des organisations humanitaires et certains responsables l'ont utilisé à titre personnel »*).

Ne rêvez pas : la finalité de ce message est de vous faire régler de multiples frais, (*frais de transfert, frais fiscaux, actes administratifs*) pour une hypothétique donation. L'escroc qui est à l'origine de ce scénario est un « brouteur » : il n'hésite pas à « tondre » ses victimes en leur faisant miroiter le versement prochain d'un gain important.

**INFO-ALERTE** est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :  
**Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir**  
BP 60512, La Chapelle Saint Laurent, 79306 BRESSUIRE cedex  
(contact@arnaques-infos.org) - Site : [www.arnaques-infos.org](http://www.arnaques-infos.org)  
SIRET : 503 805 657 00031

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

**Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)